



LES RELATIONS INTERNATIONALES À LA HETS

Mobilité étudiante
Filière Travail social



Les relations internationales à la HETS

*«Le véritable voyage ne consiste pas
à chercher de nouveaux paysages
mais à avoir de nouveaux yeux.»*

(M. Proust)

La Haute école de travail social de Genève offre à ses étudiant·e·s la possibilité de réaliser un séjour d'études à l'étranger. De la même manière, elle offre aux étudiant·e·s d'autres hautes écoles la possibilité d'effectuer un séjour de mobilité à la HETS-Genève.

C'est l'opportunité pour les étudiant·e·s de vivre une expérience interculturelle intense, de découvrir un nouveau contexte de formation et de pratique, d'acquérir des compétences linguistiques et d'élargir leurs perspectives professionnelles.

Le Bureau des relations internationales conseille les étudiant·e·s et les aide à gérer leurs projets de mobilité, en lien avec son large réseau de partenaires composé de hautes écoles, d'universités et de lieux de pratique.



Construisez votre projet de mobilité

Destinations

Vous êtes étudiant·e à la HETS-Genève et vous aimeriez réaliser une partie de votre formation à l'étranger? Plusieurs possibilités s'offrent à vous pour choisir votre destination :

- vous pouvez partir dans le cadre des accords établis entre la HETS-Genève et ses hautes écoles et universités partenaires (voir carte);
- à certaines conditions, vous pouvez profiter des partenariats établis par les autres hautes écoles de travail social de Suisse romande;
- enfin, si vous souhaitez séjourner dans un pays avec lequel la HETS-Genève et la HES-SO n'ont pas établi d'accord, vous pouvez faire une demande de mobilité sur projet.

Les partenaires académiques

Depuis 25 ans, la HETS-Genève entretient et développe des partenariats avec d'autres hautes écoles. Elle dispose à ce jour de 36 partenaires pour la mobilité étudiante et/ou enseignante en Suisse, en Europe et dans le monde. Une majorité de ces partenaires sont des hautes écoles. Récemment ont été initiés des partenariats avec des lieux de pratique, comme à Pondichéry en Inde.

Durée des séjours de mobilités

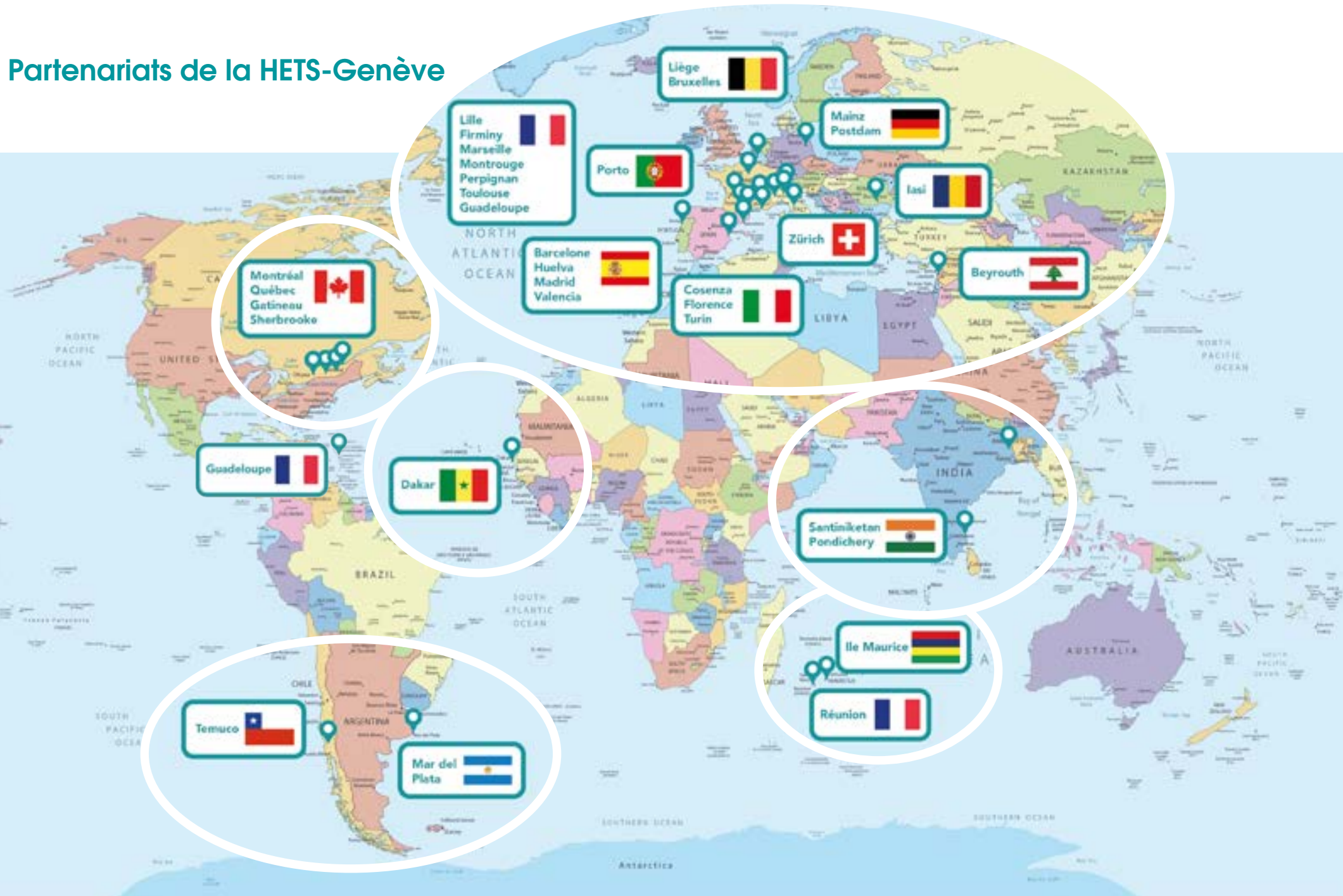
Les étudiant·e·s du Bachelor en Travail social peuvent partir en Suisse, en Europe et dans le monde pour un semestre de formation pratique et/ou un semestre de cours durant la formation.

Venez nous voir

Le Bureau des relations internationales se réjouit de pouvoir vous conseiller et vous accompagner dans la réalisation de votre projet de mobilité.



Partenariats de la HETS-Genève

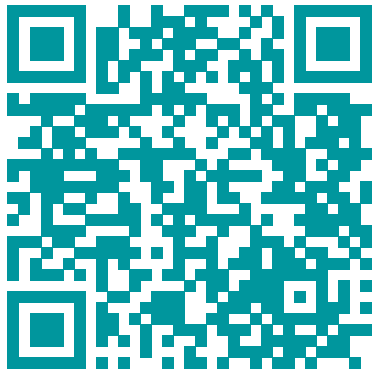


Profitez du réseau romand

Les quatre écoles du domaine Travail social de la HES-SO collaborent entre elles afin d'élargir la palette des destinations possibles pour la mobilité étudiante. Vous pouvez profiter des partenariats négociés pour les autres écoles de travail social de Suisse Romande.

Pour plus d'informations concernant la mobilité proposée par la HES-SO et la liste des destinations offertes par les écoles du domaine Travail social, visitez le site officiel :

<https://www.hes-so.ch/fr/partir-etranger-8466.html>



Pourquoi partir en mobilité ?

Les motivations pour effectuer une période de mobilité sont diverses, par exemple :

- découvrir un contexte d'intervention différent de la Suisse ;
- développer des compétences dans un champ particulier ;
- perfectionner ses compétences linguistiques ;
- aller à la rencontre d'une population particulière ;
- suivre des cours dans des disciplines qui ne peuvent être suivies à Genève ;
- développer sa capacité d'autonomie ;
- aller à la découverte de l'altérité.



Temporalités

Quand partir et pour quels types de mobilités

Bachelor en Travail Social

Deux types de mobilité sont possibles : une mobilité de formation pratique et/ou une mobilité de cours.

Pour les étudiant·e·s à plein temps :

Quand	But du séjour
3 ^{ème} semestre	Formation pratique 1
5 ^{ème} semestre	Semestre cours
6 ^{ème} semestre	Formation pratique 2 ou sur projet

La mobilité étudiante se pratique généralement sur un ou deux semestres, bien qu'occasionnellement elle puisse se faire sur une durée plus courte tout en étant intégrée au programme d'études.

Les étudiant·e·s en formation en emploi et à temps partiel peuvent aménager un semestre de mobilité en collaboration avec leur responsable processus de formation (RPF) et l'aide du Bureau des relations internationales.

La mobilité hors Europe au semestre 3, est ouverte pour certaines destinations seulement (Argentine, Liban et Inde).

Conditions et modalités

La HETS-Genève a une politique d'ouverture et d'encouragement, favorisant la mobilité étudiante. Néanmoins, l'étudiant·e qui souhaite effectuer une mobilité doit faire une demande formelle à travers la constitution d'un dossier, qui sera soumis à la validation de l'école et du partenaire de destination.

Contenu du dossier :

- un formulaire de demande dûment rempli
- un CV
- une lettre de motivation
- le préavis du/de la RPF (prendre rendez-vous et échanger avec son/sa RPF au sujet du projet de mobilité).

Autres conditions :

- Disposer de connaissances linguistiques suffisantes par rapport au pays d'accueil (niveau B2 minimum) ;
- Obtenir l'accord du responsable de la coordination de l'enseignement et du responsable de filière ;
- Obtenir l'accord du partenaire ;
- Participer de manière constante et proactive aux différentes démarches ;
- Avoir suivi le module de préparation au départ.



RENTRÉE

Séance
d'INFO



- pré-inscription
- réception formulaire de mobilité OUT

ÉCHANGES
AVEC
RPF



FIN-JANVIER

RENDU
DOSSIER

pour un départ
en semestre 3
ou semestre 5



FIN-AVRIL

RENDU
DOSSIER

pour un départ
en semestre 6



RÉPONSE
DÉBUT MARS



RÉPONSE
COURANT MAI



Aide au départ

Diverses bourses et soutiens financiers sont accordés par la Confédération et la HES-SO aux étudiant·e·s qui partent pour un séjour de mobilité. Le Bureau des relations internationales s'occupe des demandes de subvention et vous renseigne sur les montants qui peuvent varier selon l'année et/ou la destination.

En fonction de la situation financière de l'étudiant·e, le bureau d'information sociale de l'Université de Genève (PSS) peut proposer une subvention mobilité complémentaire. Les étudiant·e·s sont responsables des démarches auprès du PSS.

Préparation du séjour.

L'étudiant·e est responsable de son budget, de son logement, de ses billets de voyage, des assurances et le cas échéant des visas et des vaccins nécessaires.

Le bureau des relations internationales apporte un appui, de même que le partenaire de destination.

Accompagnement de la Mobilité

Avant le départ

Un module préparation au départ est donné en principe au printemps et à l'automne. Il permet aux étudiant·e·s concerné·e·s de se préparer à certains aspects de leur future mobilité. Les motivations, l'entrée dans la formation pratique, la dimension interculturelle et d'autres aspects en lien avec la mobilité y sont notamment travaillées.

Pendant la mobilité

La HES-SO s'appuie sur un partenaire de renommée internationale pour la gestion du risque et de crises dans les cas de mobilités étudiantes, International SOS.

Les étudiant·e·s peuvent ainsi bénéficier, pendant leur mobilité, d'une assistance médicale et sécuritaire d'International SOS. Attention: ce programme n'est PAS une assurance, mais une assistance.

Par ailleurs un suivi à distance régulier est assuré par le Bureau des relations Internationales de la HETS-Genève.





Contacts

Celina Almudever, secrétaire RI

Bureau A105, lundi en télétravail, mardi matin et jeudi toute la journée en présentiel

international.hets@hesge.ch

022 558 53 32

Stéphane Castelli, responsable des Relations internationales

Bureau A101

Stephane.castelli@hesge.ch

Site web

<http://www.hesge.ch/hets/relations-internationales>

